

DEPARTEMENT DE L'AVEYRON

MAIRIE D'ESPEYRAC

12140

Tél : 05 65 69 88 69

mairie-espeyrac@wanadoo.fr

Arrêté n° 240816_17 du 16 août 2024

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ESPEYRAC

- **VU** les articles L 2212-2 et L 2213-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- **VU** le Code de la Route,
- **Considérant** les travaux de remplacement des poteaux Télécom 41036_41039 existants qui auront lieu entre le 2 septembre 2024 et le 1er décembre 2024 entre le chemin des Sources et le chemin du Réservoir.
- **Considérant** qu'il y a lieu de régler la circulation et le stationnement dans un but de sécurité publique aux alentours et sur son parcours,
- **Considérant** l'intérêt général,

ARRETE :

Article 1 : La circulation des véhicules sera alternée sur le chemin des Sources et le chemin du Réservoir, et ce du 2 septembre 2024 au 1^{er} décembre 2024.

Article 2 : Pendant cette période, une seule voie de circulation sera maintenue et un sens de circulation alterné sera mis en place.

Article 3 : Pendant cette même période, le stationnement des véhicules sera interdit sur le chemin des Sources et le chemin du Réservoir.

Article 4 : M. le Commandant de Gendarmerie, M. l'adjoint au Maire chargé de la voirie, M. le Directeur des services techniques de la Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté. Notification sera faite à l'intéressé.

Fait à Espeyrac, le 16 août 2024

Le Maire
Sébastien COSTES

